CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – JANVIER 2027



QU'EST CE QU'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

- C'est un lieu d'échange sur des sujets concernant la commune. C'est également la possibilité de donner ses idées sur des projets qui te tiennent à cœur.
- Cela peut permettre de relever un problème rencontré, un projet à mettre en place, ou des idées d'aménagement de la ville dans l'intérêt des jeunes Boënnais ainsi que de tous les citoyens de la ville.



COMMENT CA FONCTIONNE ?

- Il y a 12 élus issus des écoles primaires de Boën et du collège de l'Astrée afin de représenter tous les élèves de la ville.
- Les idées relevées et votées à la majorité seront présentées à Monsieur le Maire et à Madame la 1ere adjointe. Avec leurs équipes, elles pourront vous aider dans l'aboutissement des projets ou mettre en place des solutions si cela est possible.



LA COMPOSITION DU CMJ

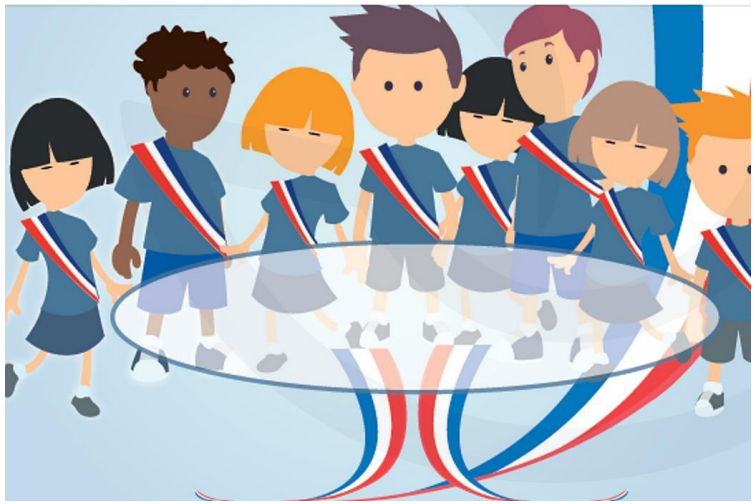
- Il y aura **12 élus** :

- 4 élèves élus des classes de CM1 des écoles primaires de Boën-sur-Lignon
- 4 élèves élus des classes de CM2 des écoles primaires de Boën-sur-Lignon
- 4 élèves élus des classes de 6e du collège L'Astrée



LA DUREE DU MANDAT

- Les élus se présentent pour un mandat de 2 ans (pour les élèves des écoles primaires) et pour un mandat d'1 an (pour les élèves de 6e)
- Chaque année des élections auront lieu pour élire des élèves de CM1 ou des élus qui auraient démissionné pour les niveaux CM2 et 6e
- Le mandat débute le 29 janvier 2027, les élèves élus au CMJ seront invités aux vœux du Maire le vendredi 29 janvier 2027.
- **Si on s'engage c'est pour l'intégralité du mandat.**



LE ROLE D'ELU(E)

- Tu dois représenter les autres enfants ou jeunes. Il faut que tu sois à l'écoute d'éventuelles demandes afin de pouvoir les transmettre aux animateurs du CMJ.
- Tu dois incarner les valeurs de la république dans des actions de la commune : présence lors de cérémonies commémoratives, lors de cérémonies officielles, inaugurations.



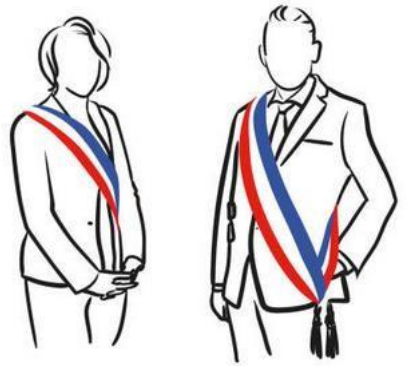
TU SOUHAITES ETRE CANDIDAT?

Un dossier de candidature est à retirer à la mairie ou sur le site de la mairie.

Il faut le lire attentivement et en parler avec ses parents.

Les conditions pour être candidat :

- être un habitant de Boën sur Lignon
- être scolarisé dans une des écoles de la commune ou au collège de l'Astrée.
- être volontaire et porteur d'idées
- Il faut être un citoyen présent pour sa commune et ses camarades.



LES ELECTIONS, COMMENT CA SE PASSE?

- Nous réceptionnons ta candidature.
- Nous vérifions que ton dossier est conforme.
- Nous contactons tes parents pour valider avec eux ta candidature



LA CAMPAGNE ELECTORALE

- Tu as un délai pour mener ta campagne électorale.
- Nous te donnerons du matériel et un exemple d'affiche afin que les candidats fassent ressortir les mêmes informations.
- Sur ton affiche, il faudra mentionner ton slogan et tes idées afin de donner envie à tes camarades de voter pour ton programme et pour que ce soit toi qui les représente.



Je m'appelle Léonie CHENEAU, j'ai 9 ans et je suis en CM1.

Je joue au basket, j'aime les animaux, et j'adore cuisiner avec ma maman.

Je propose :

- de mettre des animaux à côté de la cantine. Les poules, les lapins, et les moutons mangeront les déchets.

- de refaire les pistes cyclables pour aller à l'école en sécurité.





VOTEZ LEONIE, ET TOUT SERA PLUS JOLI !

LES ELECTIONS

- Le jour du vote, le vendredi 29 janvier 2027, chaque élève du CM1, CM2 et 6e pourra voter pour les camarades qui les ont convaincu.
- Tu auras un bulletin de vote sur lequel tu cocheras les noms en fonction du nombre d'élus à élire dans ton école ou collège.
- Tu le glisseras dans l'enveloppe et après dans l'urne.
- Il faut que tu sois muni de ta carte électorale



LES DATES

DEPOT DE CANDIDATURE : du 14 décembre 2026 au 15 janvier 2027

CAMPAGNE ELECTORALE du 18 au 28 janvier 2027

ELECTIONS DES CONSEILLERS : Vendredi 29 janvier 2027

Les résultats seront affichés à la mairie, dans ton école ou dans ton collège